

tre le budget adopté à cette session de 1931, si le très honorable premier ministre (M. Bennett) avait déclaré que son intention était de rehausser la taxe de vente, d'établir un impôt sur les importations, d'augmenter le taux d'affranchissement postal, etc., etc., c'est à coups de pierres qu'il eût été chassé des assemblées."

Les circonstances ont permis à nos adversaires de venir répéter, devant le tribunal de l'électorat de Trois-Rivières, ce qu'ils avaient affirmé avec tant de conviction apparente sur le parquet de cette Chambre. Pendant trois semaines, nous avons subi un véritable assaut de la part de nos amis de l'opposition et, cela, dans un comté libéral, dans une forteresse libérale réputée imprenable, dans un comté qui, douze mois auparavant, avait affirmé sa confiance au candidat libéral par une majorité de près de 4,000 voix, un comté qui n'avait pas élu une seule fois un représentant conservateur depuis 1896, alors que sir A.-P. Caron était élu pour succéder à sir Hector Langevin—deux hommes qui ont laissé une trace lumineuse dans la politique canadienne. Les électeurs du comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice ont fait la sourde oreille aux appels, aux préjugés, aux critiques intempestives de nos amis de l'opposition. Ils ont mis leur confiance dans un gouvernement d'hommes de valeur qui, ne songeant qu'aux intérêts supérieurs du pays et à rassurer les esprits troublés dans la crise économique qui sévit présentement, ont fait un effort surhumain afin de fortifier nos finances par une politique tarifaire franchement canadienne et afin de rétablir l'administration du Canada sur des bases solides. Le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice, déjà averti par le résultat des élections générales, a compris l'importance d'accorder loyalement et généreusement sa coopération aux chefs nouveaux que la nation s'était donnés. Répondant aux appels pressants de mon ami l'honorable ministre de la Marine (M. Duranleau), à qui je rends ici un hommage public de mon estime et de ma reconnaissance, convaincu de la sincérité de ces hommes et de leur habileté, dans des délais raisonnables et avec la pleine coopération de tous les citoyens, à ramener le pays vers des temps meilleurs, le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice a accordé au gouvernement Bennett une confiance dont il m'a chargé d'apporter ici la plus large expression. C'est un devoir, monsieur l'Orateur, que je compte parmi les plus agréables de mon mandat.

Le comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice ne s'est pas laissé mystifier par les sophismes des adversaires du Gouvernement. Il a compris que le travail énorme déjà accompli, bien que fort effectif, ne pouvait donner des résul-

[M. Bourgeois.]

tats complets immédiats, du jour au lendemain; et comme le disait fort sensément l'honorable ministre des Postes (M. Sauvé), dans un discours qu'il prononçait à Trois-Rivières, le 2 août dernier:

Le cultivateur qui, venant de terminer ses semailles, retournerait immédiatement dans son champ pour y couper sa récolte, ne serait-il pas considéré comme un insensé? Peut-on s'attendre que l'industriel qui est à organiser une entreprise réalise immédiatement de gros revenus? Il fait son placement, non pour en attendre des résultats immédiats, mais parce qu'il est convaincu, une fois bien organisé, au double point de vue de la production et de la vente, qu'il augmentera graduellement ses revenus et ses bénéfices. Il en est ainsi d'un nouveau gouvernement.

Les électeurs que je représente ici se sont déclarés satisfaits des activités et des efforts du Gouvernement. Ils ont escompté que le passé était une garantie de l'avenir. Le discours du trône, qui nous a été lu à l'ouverture de cette session, démontre qu'ils ne se sont pas trompés.

Nous y voyons en effet que le Gouvernement entend poursuivre sa belle politique nationale de protection, en protégeant efficacement nos industries, en favorisant l'établissement de nouvelles usines; et c'est tant mieux. Mais, les résultats de cette politique sont déjà merveilleux et le discours du trône en signale quelques-uns d'une extrême importance: transformation d'une balance défavorable du commerce en une balance favorable pour les derniers mois de la présente année fiscale, succès réalisé par le dernier emprunt national; et si l'on ajoute à cela l'information que nous donnait récemment le très honorable premier ministre au sujet de l'établissement d'une certaine de manufactures nouvelles, voilà bien des faits qui démontrent à l'évidence que le pays est en excellente situation financière et que nous avons raison d'espérer pour l'avenir.

Dans mon comté, nous avons été à même de bénéficier de cette politique du Gouvernement: une manufacture de papier cellophane a été établie à Shawinigan-Falls; et, suivant la déclaration faite par M. Purvies, président de la Canadian Industries,—les propriétaires de l'usine en question,—l'établissement de cette nouvelle industrie a été rendu possible par l'imposition d'un tarif de 5 à 10 p. 100 sur le papier cellophane. Il en est de même des autres villes du pays, et dans la province de Québec particulièrement, de Sherbrooke, Saint-Lambert, Scottstown, Montréal,—ainsi que le journal la *Gazette* le signalait la semaine dernière,—et de Sainte-Thérèse où l'on vient d'inaugurer tout dernièrement une nouvelle usine connue sous le nom de Zonite Products Corporation, avec production annuelle de \$2,000,000. Si je m'en rapporte à